

Nom commercial :
GENERATION® PAT®
AMM N° FR-2012-0500
Détenteur de l'autorisation :
Liphatech S.A.S – Bonnel – CS10005
– 47480 Pont Du Casse (France)
– Tel : 05 53 69 35 70

Composition :
Difethialone 0.0025% (25 mg/kg)
(n° CAS 104653-34-1) - Ce produit
contient un agent amérissant
et un colorant

Formulation :
Pâte - Appât prêt à l'emploi
Type de produit : TP 14 rodenticide
Catégorie d'utilisateur :

Non professionnels
Organismes cibles : Mus musculus
(souris domestique), Rattus norvegicus
(rat brun), Rattus rattus (rat noir)

Domaines d'utilisation :
Intérieur et Extérieur (autour des
bâtiments, rats uniquement)

GENERATION® PAT®

UFI : SU00-Y0DV-D001-SQCP

H373 : Risque présumé
d'effets graves pour les
organes (sang) à la suite
d'expositions répétées ou
d'une exposition prolongée. **ATTENTION**

H412 : Nocif pour les organismes
aquatiques, entraîne des effets néfastes
à long terme.

P273 : Éviter le rejet dans l'environnement.
P314 : Consulter un médecin en cas de
malaise

P501 : Éliminer le contenu/le récipient
selon la réglementation en vigueur.
Dangereux pour les chiens et les chats.
Dangereux pour la faune.

Distribué par : Evergreen Garden Care
France SAS, 4, allée des Séquoias
69760 LIMONEST. Tél. : 0 805 090 036.

N° de lot et date de péremption dans des
conditions normales de conservation :
voir sur l'emballage.



RATS & SOURIS

HOME DEFENSE® est votre alliée pour vous aider
à garder une maison saine !

EFFICACITÉ RADICALE* !

Sa formulation permet une protection optimale contre les rats et souris : aucun cas de résistance n'est connu à ce jour.

INSTRUCTIONS D'UTILISATION :

NE PAS OUVRIR LE SACHET. • Lire et respecter les informations sur le produit ainsi que toutes les informations qui accompagnent le produit ou celles fournies sur le point de vente avant de l'utiliser. • Avant d'utiliser des produits rodenticides, envisager la possibilité de recourir à des méthodes de contrôle non chimiques (des pièges par exemple). • Retirer toute nourriture facilement accessible pour les rongeurs (par exemple, des céréales éparpillées ou des déchets alimentaires). Par ailleurs, ne pas nettoyer la zone infestée juste avant le traitement car cela perturbe la population des rongeurs et rend l'acceptation de l'appât plus difficile. • Les postes d'appâtage doivent être placés à proximité immédiate de l'endroit où l'activité de rongeurs a été observée (par exemple, parcours, sites de nidification, parcs d'engraissement, trous, terriers, etc.). • Les postes d'appâtage doivent, si possible, être fixés au sol ou à d'autres structures. • Ne pas manger, boire, ni fumer lors de l'utilisation du produit. Se laver les mains et toute zone de la peau directement exposée après avoir utilisé le produit. • Placer les postes d'appâtage hors de la portée des enfants, oiseaux, animaux domestiques, animaux d'élevage et autres animaux non cibles. • Placer les postes d'appâtage à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux, ainsi que des ustensiles ou des surfaces qui entrent en contact avec ces derniers. • Ne pas placer les postes d'appâtage à proximité de systèmes d'évacuation des eaux où ils pourraient entrer en contact avec de l'eau. • Retirer tout appât restant ou les postes d'appâtage au terme de la période de traitement. • *En raison de leur mode d'action retardé, les rodenticides anticoagulants agissent entre 4 et 10 jours après consommation de l'appât. • Les rongeurs peuvent être porteurs de maladies. Ne pas toucher les cadavres de rongeurs à mains nues; porter des gants ou utiliser des instruments tels que des pinces pour les éliminer. • Les stations d'appâtage doivent être inspectées au minimum tous les [souris - 2 à 3 jours] [rats - 5 à 7 jours] après le début du traitement, puis au moins une fois par semaine par la suite, dans le but de vérifier si l'appât est accepté et si les postes d'appâtage ne sont pas altérés et de retirer les cadavres des rongeurs. Recharger le poste d'appâtage si besoin. • Placer les postes d'appâtage dans des endroits qui ne risquent pas d'être inondés. **Spécifique de l'usage en extérieur (autour des bâtiments) :** • Placer les postes d'appâtage dans des endroits qui ne risquent pas d'être inondés. • Remplacer tout appât dans un poste qui a été altéré par l'eau ou contaminé par des saletés.

DOSES D'EMPLOI :

1 sachet = 10 g. Utilisation en intérieur (rats et souris) et autour des bâtiments (rats uniquement) :
• **Contre les rats :** jusqu'à 150 g de produit (15 sachets) par poste d'appâtage, à 4 mètres d'écart minimum si plusieurs postes sont nécessaires.
• **Contre les souris :** jusqu'à 50 g de produit (5 sachets) par poste d'appâtage, à 1 mètre d'écart minimum si plusieurs postes sont nécessaires.

OÙ L'UTILISER ?

GENERATION® PAT® s'utilise dans la maison et aux abords (pour les rats). Il peut être utilisé en tous lieux (cave, grenier, cellier, garage, dépendance, hangar, réserve...).

LE CONSEIL HOME DEFENSE® :

Pour optimiser l'efficacité du produit, remplacez tout appât altéré par l'eau ou contaminé par des saletés.



HOME DEFENSE® est une marque
de OMS Investments Inc. et est utilisée
sous licence de OMS Investments, Inc.
GENERATION® est une marque de LIPHATECH.



POUR PLUS
DE CONSEILS,
FLASHEZ ICI

0 805 090 036
SERVICE & APPEL GRATUITS

MASSE NETTE :
150 g (15 x 10 g)



HDRASOUP150D
CR10296